
[Imprimer](#)

Câble A : un marché public global de performance pour la conception-réalisation

Image

Ile-de-France mobilités a lancé le 24 octobre 2019 un marché public global de performance pour la conception-réalisation et la maintenance des aménagements urbains, des équipements et des systèmes de transport du projet de téléphérique Câble A.



Ile-de-France mobilités avait annoncé, la veille, que avait été déclaré d'utilité publique par le préfet du Val-de-Marne. A la suite de l'enquête publique menée du 25 mars au 11 mai, le conseil

d'administration d'Ile-de-France mobilités avait adopté la déclaration de projet le 9 octobre dernier. « Les recommandations formulées par la commission d'enquête, qui ont pour objet d'optimiser et d'améliorer le projet, ont aussitôt été intégrées dans la procédure de consultation », remarque l'institution.

Trois groupements d'industriels ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt : le premier est constitué de Poma, d'Eiffage (génie civil) et du groupe RATP ; le second associe l'Autrichien Doppelmayr, Spie-Batignolles, Aegis engineering systems et l'Atelier Schall ; le troisième, baptisé IDFérique, regroupe BMF remontées mécaniques France, Keolis, Bouygues et Artelia.

Mise en service en 2024

D'un coût de 132 millions d'euros, le Câble A doit desservir directement, à l'horizon 2024, plus de 20 000 habitants et 6 000 emplois. Cette ligne de 4,5 km, qui permettra de franchir d'importantes coupures urbaines, sera équipée de cabines pouvant accueillir dix personnes assises. Elle reliera Bois Matar à Créteil-Pointe du Lac en 17 min. « Les déplacements seront ainsi rapides et réguliers, assurant un gain de temps considérable pour les voyageurs », souligne IDF mobilités.

Les exigences d'intégration urbaine sont très fortes. Les cabines et les stations devront se fondre architecturalement dans la ville. Le câble devra aussi se faire accepter par les populations survolées : lors de l'enquête publique, les résidents du quartier des Sarrazins, à Créteil, se sont montrés particulièrement inquiets. D'où la nécessité d'imaginer des mécanismes permettant l'obturation temporaire des vitrages.

La sécurité sera également au cœur du projet, puisque les cabines survoleront de larges faisceaux ferroviaires et routiers. Il faudra tout à la fois empêcher les jets d'objets de la part des voyageurs et prévoir le rapatriement automatique des cabines à petite vitesse en cas de pépin technique. Enfin, la maintenance, réalisée pendant la saison creuse pour les infrastructures de montagne, devra ici être concentrée sur un nombre limité de jours pour assurer la continuité de service.

En savoir plus sur le projet : <http://www.cable-a-televall.fr/>

Lien vers le BOAMP : <https://www.boamp.fr/avis/detail/19-152439/40>

Date limite de réception des offres : 6 décembre à 16h